



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1jeune1solution.gouv.fr

**Soutenir l'emploi
des jeunes :
les solutions à destination
des entreprises**

DES AIDES POUR BOOSTER LES RECRUTEMENTS

Avec le plan «**1 jeune, 1 solution**», le Gouvernement soutient et accompagne les entreprises par des primes exceptionnelles à l'embauche des jeunes.

AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES

→ **4 000€** pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans en CDI, CDI intérimaire ou CDD de plus de 3 mois

AIDE À L'EMBAUCHE DES ALTERNANTS

→ **Jusqu'à 5 000€** pour le recrutement d'un jeune de moins de 18 ans en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

→ **Jusqu'à 8 000€** pour le recrutement d'un jeune de 18 à 29 ans en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

EMPLOI FRANC +

→ **17 000€ sur 3 ans** pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

VTE VERT

→ **Une prime de 8 000 €** pour les TPE, PME ou ETI qui accueillent un jeune en VTE «vert»

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI

→ **Jusqu'à 8 000€ par an** pour le recrutement en CIE d'un jeune de moins de 26 ans ou d'un jeune de moins de 30 ans en situation de handicap

POUR CONNAÎTRE TOUTES LES MESURES ET REJOINDRE LA MOBILISATION:

1jeune1solution.gouv.fr

POUR LES DEMANDES D'AIDES: sylae.asp-public.fr

UNE MOBILISATION NATIONALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Rejoignez la grande mobilisation «**Les entreprises s'engagent**»: des entreprises qui, chacune à leur échelle, cherchent ou apportent des solutions pour les jeunes!

1 VALORISER VOTRE ENGAGEMENT POUR L'EMPLOI DES JEUNES
en renseignant en quelques clics le **formulaire en ligne** et en créant votre page vitrine

3 REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ de plusieurs milliers d'entreprises déjà engagées

2 ÊTRE RAPPELÉ PAR UN CONSEILLER ENTREPRISE DE PÔLE EMPLOI pour être accompagné dans vos démarches de recrutement

1jeune1solution.gouv.fr/entreprises/inscription



Rendez-vous dès à présent sur

1jeune1solution.gouv.fr